

TENKE FUNGURUME MINING « TFM Sarl »

N°	TERMES DE REFERENCE	AVANT RENEGOCIATION	APRES RENEGOCIATION	OBSERVATIONS/RE- COMMANDATIONS
01	Préalables à la renégociation 1. Pas de porte 2. Loyers d'amodiation 3. Royalties 4. Droits superficiaires	185.000.000 Usd ----- ----- -----	RN ----- ----- -----	----- ----- ----- -----
02	Evaluation des apports des partenaires Gécamines : Réserves minières Infrastructures (usines et autres) Partenaire(s) : Recherche de Financement Capital social - Montant - Répartition	Non précisées. Biens meubles et immeubles. Promesse d'amener le financement 15.050.000 Usd Etat : 5% GCM : 12,5% Lundin Holding : 82,5%	2.200.000 tCu selon étude de faisabilité TFM. Construction partenaire. Capacité de mobiliser les fonds pour le développement du projet RN RN	
03	Retombées financière à court, moyen et long terme 1. Pas de porte 2. Loyers d'amodiation 3. Royalties 4. Droits superficiaires	100.000.000 Usd ----- Non prévues -----	RN ----- RN -----	
04	Financement des projets 1. Equity partenaire 2. Marché financier	Dispositions non prévues Remboursement dettes au taux du marché	RN RN	

05	Taux de rémunération des projets	75% des bénéfices remboursement dettes et 25% dividendes au prorata des participations	RN	
06	Respect de la législation	Convention amendée et reformulée : violation de la loi	RN	
07	Contrôle des mouvements des actions ou parts sociales			
	1) Incessibilité temporaire des parts	Dispositions prévues	RN	
	2) Préemption en cas de gage ou de changement de contrôle	Dispositions prévues	RN	
08	Participation effective de l'entreprise publique à la gestion quotidienne du partenariat			
	1. Conseil d'Administration/ de Gérance	GCM : 2/11 dont le V/Pdt Lundin : 9/11 dont le Pdt	RN	
	2. Comité de Direction	GCM : 2 directeurs sans fonction prédéfinie Lundin : équipe de directeurs non définie	RN	
09	Prise en compte de la minorité de blocage	-----	RN	
10	Respect des obligations par les partenaires	-----	RN	
11	Utilisation des ressources locales/sous-traitance	Dispositions prévues	-----	
12	Cas d'appel d'offres	Violation des termes appel d'offre	RN	
13	Clauses de responsabilité sociale (obligations sociales)	Dispositions prévues	-----	
14	Droit applicable en cas de différend	Dispositions non prévues	RN	
15	Moratoire pour l'étude de faisabilité	Etude de faisabilité approuvée en juin 2007 (Ass. Gén.)	RN	
16	Récupération des droits et titres miniers par l'Entreprise Publique en cas de dissolution de la JV	Dispositions non prévues	RN	

RN = Refus de négocier